ENVOL ISERE - AUTISME
-Association reconnue d'intérêt général-
- Association Affiliée Autisme France -

BP n° 60241
38305 Bourgoin Jallieu cedex
Siège: 29 rue du Creuzat 38180 l'Isle d'Abeau
n°siret: 512 311 770 00022

Compte -rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

du 23 juin 2017 à St Savin

Ghislaine Lubart, Présidente de l'association, remercie et souhaite la bienvenue aux nombreuses personnes présentes.

Elle remercie chaleureusement Madame MICHAUD, Maire de St Savin et Vice-présidente du Conseil Départemental, excusée de n'être pas parmi nous ce soir. Remerciements à Madame Estelle DESSAINT, notre commissaire aux comptes et à Monsieur Serge ROYET, notre expert-comptable.

Merci à nos deux directeurs d'établissements ainsi qu'à tous les professionnels de nos établissements, présents dans cette salle.

Avant le rapport moral, la présidente fait approuver le compte rendu de l'Assemblée Générale 2016.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

Intervention Virginie LIABEUF (Présidente association APANI)

Association Des Professionnels de l'Autisme du Nord Isère (APANI)

L'association est née d'une volonté de créer une dynamique de groupe à l'intérieur d'un réseau de professionnels libéraux. Du fait de sa spécificité l'autisme nécessite un accompagnement

particulier fournit par des professionnels formés et également une coordination entre les différents intervenants.

Un des objectifs du groupe est de pouvoir favoriser et facilité la cohérence ainsi que le lien dans le suivi des situations communes. Ce regroupement est venu formaliser un travail de partenariat existant et légitimer la mise en place des réunions.

Face à l'absence de coordinateur dans le secteur libéral et à la spécifié de l'autisme l'association offre aux professionnels membres des moyens de se mettre en lien de façon cohérente autour du projet de l'enfant et de sa famille.

L'association regroupe: orthophonistes, ergothérapeutes, intervenants éducatifs à domicile (monitrice-éducatrice, infirmière), psychomotriciennes, psychologues et intervenants pour de la garde d'enfant.

Tous les professionnels adhérents de l'association sont formés aux recommandations de l'HAS concernant les méthodes psycho-éducatives concernant la prise en charge des personnes avec un TSA.

Des séances d'analyse de la pratique sont effectives, 10 professionnels participent.

Un partenariat est mis en place avec le CRA (groupe de professionnels interdisciplinaire et offres de formation). Les professionnels sont formés aux méthodes psycho-éducatives recommandés par l'HAS en lien avec leur domaines de compétences. Une volonté de continuité de formation est soutenue par l'association dans un souci de veille professionnelle.

A plus long terme l'association souhaite pouvoir fournir des informations sur le trouble du spectre autistique ainsi que la spécificité des prises en charges auprès des partenaires (PMI, médecins généralistes, accueil périscolaire notamment).

Rapport Moral par Ghislaine Lubart:

Envol Isère Autisme est né, dans le nord Isère, il y a plus de 27 ans, en même temps qu'Autisme France.

Les principaux membres fondateurs sont toujours actifs : Jean-Claude BARRANCO, qui a été président à 2 reprises (15 an en tout), Pierrette BARRANCO, Pierre et Yvette OGIER, Suzanne POMMET et Madeleine DUCHENAUD. Nous leur devons beaucoup, ils ont construit les fondations très solides d'Envol Isère Autisme. A l'époque elle se nommait : SISSED (*Soutien à l'Intégration Scolaire et Sociale des Enfants en Difficultés).* Cette poignée de parents désemparés, mais pas résignés, ont décidé de se mobiliser pour que l'avenir de leur enfant soit autre que L'EXCLUSION

L'engagement militant d'un très grand nombre d'entre vous, font de notre association, une association reconnue par les pouvoirs publics, par les différents partenaires, par nos financeurs, les professionnels du secteur médico-social, de l'Education Nationale, du sanitaire, des professionnels libéraux, des élus et les familles…Je les remercie tous. Envol Isère Autisme continue à grandir, chaque année, plusieurs familles nous rejoignent et elles sont de plus en plus nombreuses.

Etre militant et pourquoi avoir envie d'être militant à Envol Isère Autisme ? Il me semble, que les moments de partages et d'échanges de notre pratique pour servir notre cause, sont riches et permettent de nous sentir près à faire partager à d'autres, la chance que nous avons eue d'avoir rencontré un jour cette association.

Je remercie, tous ceux qui ont fait ce choix qui prennent du temps sur leur vie de famille, ce temps si précieux consacré à l'évolution de leur enfant.

Je remercie tous les professionnels qui œuvrent au FAM l'Envolée. Leur professionnalisme, leur désir de toujours apprendre et connaître, de toujours mieux faire pour les résidents, de communiquer avec leur famille, leur solidarité afin que le service fonctionne dans la continuité, démontrent la très grande motivation de chacun dans son rôle.

Je remercie les professionnels des SESSAD qui ont obtenu le label Qualité d'Autisme France. Leur investissement, leur désir de se former, de s'inscrire dans le partenariat, en particulier avec les enseignants, et aussi avec les familles, entre autre lors de la venue au domicile et de l'élaboration des projets des enfants, démontrent la portée de l'inclusion, du soutien au développement de l'autonomie avec cet accompagnement du SESSAD.

Nous sommes très fiers de nos réalisations et de leur concrétisation.

Je remercie les professionnels du PCPE le Tremplin. Leur savoir-faire dans l'élaboration des programmes auprès des enfants, leurs connaissances pointues, la réussite dans le suivi des progrès des enfants sont des apports qui vont enrichir nos pratiques professionnelles.

Je remercie nos partenaires associatifs. L'APANI composé de professionnels libéraux dans le Nord Isère avec qui nous avons construit le projet PCPE l'Envolée, c'est ensemble que nous avons remporté l'appel à candidature et que nous sommes en train de le concrétiser. Le Tremplin Autisme Isère avec qui nous avons appris les uns des autres pour aboutir à la convention de partenariat afin de gérer le PCPE le Tremplin. Le réseau ANAÏS composé de professionnels libéraux dans la région de Grenoble, apporte un soutien de qualité pour certains de nos enfants, va permettre la réalisation de la journée scientifique du 20 octobre prochain et a participé aussi à la réalisation du PCPE l'Envolée. Les associations partenaires sont militantes, elles font avancer les bonnes pratiques en autisme. Les professionnels libéraux, ceux des centres hospitaliers, de l'Education Nationale, des directeurs des établissements médico-sociaux, du réseau autisme (je remercie nos directeurs d'avoir initié ce réseau) nous apportent la preuve que les bonnes pratiques en autisme progressent.

Je remercie les responsables de nos organismes financeurs, avec qui nous collaborons pour finaliser nos réalisations, et discutons des suivis de nos structures.

Je remercie les responsables politiques qui soutiennent nos actions, ils sont nombreux. Les municipalités de Saint-Savin, l'Isle d'Abeau, Frontonas, Voiron, Seyssins, Roussillon, Verna et Hières sur Amby, la Verpillère, Grenoble… les députés et sénateurs engagés voir très engagés à nos côtés : Annie DAVID, Alain MOYNE BRESSAND, l'ensemble des élus socialistes, les responsables du conseil départemental, Sandrine CHAIX conseillère régionale en charge du handicap, les responsables de la MJC de Tullins, les bénévoles : Isabelle GROUSSOL, artiste peintre intervenante à l'Envolée, Jacqueline VOLPI, les chefs du Nord Isère, Patrick DUPUIS et Philippe ZABALA du mécénat orange.

Je remercie les nombreux donateurs : Les associations : « autour de Sophie », Enfance et Partage, Paiformand, union de quartier l'oiselet, la SARL C2AP, le restaurant d'entreprise orange de l'Isle d'Abeau, le CE tecumseh europe, de nombreux particuliers entre autre Mme AUBERY et la famille Martinazzoli, avec les particuliers ce sont 65 donateurs pour un montant de 33 594€. Je remercie les adhérents, ce sont près de 200 personnes adhérents et/ou donateurs.

Les projets que nous continuons à porter avec la collaboration active de nos directeurs et de professionnels sont nécessaires, la majorité des enfants, adolescents et adultes de notre association sont sans solution réelle. Ceci est à l'image de l'ensemble de la population porteur d'autisme.

Envol Isère Autisme continue et continuera à soutenir et accompagner les familles. La force que nous représentons est due à tous nos militants, professionnels et partenaires. Merci à tous.

Rapport d'activité par Ghislaine Lubart

Rapport d'activité 2016

Notre pensée va vers Sophie et ses parents, Dominique et Pascal, membre de notre association. Sophie, jeune adulte de 22 ans, est décédée dans son FAM, d'une fausse route. Ses parents souhaitaient que Sophie entre à l'Envolée, près de leur domicile, Dominique téléphonait régulièrement à l'Envolée. Nous avons été aux côtés de cette famille et de leurs amis lors des adieux à Sophie.

Le congrès d'Autisme France, devant se dérouler à Paris le jour des attentats a été reporté. Il s'est déroulé à Bordeaux le 23 janvier 2016. Etaient présents ROBIN du SESSAD OUTREBLEU, que vous avez pu écouter lors de notre précédente AG, accompagné de ses parents et de 15 professionnels. Sur notre proposition à Autisme France, Dr Michel GILOT, pédiatre à Fontaine en Isère, membre du réseau ANAÏS, est intervenu sur le thème : « le repérage précoce : 18 mois, âge clé du développement ». 15 membres de notre association étaient présents.

Nos actions de soutien en faveur de Rachel et de ses 3 enfants placés ont continué en 2016. Le vendredi 22 janvier, jour du procès en Appel du Jugement qui a abouti à une erreur judiciaire, nous avons appelé à un rassemblement devant le palais de justice de Grenoble, nous étions environ 70 d'envol et des associations du collectif autisme 38.

Malheureusement le verdict a été le maintien du placement.

Ce rassemblement a eu un retentissement dans la presse (le Dauphiné libéré, France bleu Isère, France 3 Alpes et le média Place gre'net). Un clip de soutien à Rachel a été réalisé (plusieurs d'entre vous y ont participé) et a été diffusé sur les réseaux sociaux.

Un film documentaire sur Sophie JANOIS, avocate de Rachel, a été réalisé, une partie a été tournée lors de notre rassemblement. Celui-ci devrait être diffusé sur une chaine de télévision.

En février 2016, notre association a fait paraître dans la lettre d'Autisme France (numéro 65), un article présentant notre association :

- Michel GUINOT : le parcours de la personne autiste
- Lionel MAZEYRAT, directeur présente le FAM l'Envolée
- Pascal DURUISSEAU, directeur des SESSAD
- Robin au congrès d'Autisme France
- Julia SEYFRIED sur les permanences
- Marie DELACROIX accueil à parent'aise
- Fabien SAUTER et Anne DUBOIS à propos de l'organisation des conférences annuelles avec Nelly COROIR à propos d'autisme et scolarité
- Philippe PETIT et Fabien SAUTER : formation sur les tablettes et leurs applications
- Ghislaine LUBART : le site
- Nos projets
- Béatrice COLLOT, maman de Romain du SESSAD Outrebleu, Françoise et Benoit JOLY parents de Clément du SESSAD Orion, Chrystèle, Philippe et Clara BOUCHER, parents et sœur d'Hugo à l'Envolée ont apporté leurs témoignages
- Ghislaine LUBART : des situations que l'on ne voudrait plus voir : Rachel et Didier
- Valérie GAILLARD : le pique-nique annuel
- Pierre OGIER les soupes des chefs depuis 2012
- Benoît JOLY : un Noël à l'Elysée, pour 3 enfants d'envol : Camille, Luc et Clément.
- Fabien, Vincent, David, Corentin(1), Jules, Yoann, Kenzo, Tillo, Ryan, Arthur, Corentin(2), nos artistes, exposent leurs œuvres.

Le 2 avril : Journée mondiale de l'autisme

- à VOIRON : Flash mob et stand, article dans le DL sur Catherine et le parcours de son fils Romain
- à GRENOBLE : le rassemblement festif s'est tenu le 1er avril, place Félix Poulat organisé par le collectif autisme 38. Le 2 avril, la conférence à la mairie de Grenoble organisé par le Centre Expert Adulte Asperger et le collectif autisme 38 a rempli la salle des cérémonies.

Dans un IME de l'Isère, une enquête a été déclenchée pour suspicions de viols sur 9 enfants. Le 1er avril, les avocats, les familles, notre association et Envol ont publié un communiqué de presse.

Une conférence de presse s'est tenue le 3 mai 2016 à Paris, avec l'avocat des familles, l'avocat d'Innocence en danger, notre avocate, la présidente d'Innocence en danger et Ghislaine LUBART. Le procureur de la République a publié, le jour même, un communiqué de presse,

classant l'affaire sans suite. Son interprétation du déroulé de l'enquête n'est pas satisfaisant et même révoltant, les familles et leur avocat ont porté plainte auprès du tribunal et se sont portés partie civile. L'association s'est portée partie civile pour défendre et porter la parole de l'enfant atteint d'autisme, 2 enfants de notre association sont concernés. Maître Sophie JANOIS est notre avocate.

Les journalistes de France Bleu Isère et France 3 Alpes ont couverts ces évènements. L'AFP était à Paris ainsi que d'autres média.

Les familles concernées et notre association ont rencontré, à ce sujet, Madame Laura BONNEFOY, vice-présidente du Conseil Départemental en charge de l'autonomie et les responsables des services concernés, Madame Sandrine CHAIX conseillère régionale chargée du handicap, puis les élus députés et sénateurs du groupe socialiste ainsi que Annie DAVID , sénatrice PC. Tous ont été très touchés, leur engagement a été réel.

Une conférence de presse s'est déroulée le 14 décembre à Lyon. Un juge d'instruction a été nommé fin septembre, l'avocat a dorénavant accès au dossier.

De manière générale, dans l'Education nationale, 9 affaires sur 10 sont classées sans suite. Dans le médico-social. Ce sont 10/10 classées.

La situation en France à propos de la pédophilie est particulière, la parole de l'enfant est systématiquement écartée et les auteurs trop fréquemment impunis.

Ghislaine LUBART, Catherine Balmain et Lionel MAZEYRAT ont participé au schéma départemental handicap et des personnes âgées.

Des groupes de travail ODPHI de préparation aux travaux du schéma Départemental se sont tenus à l'ODPHI.

Le thème de l'employabilité : étaient présents Catherine BALMAIN et Magali PLATAINE pour ENVOL Isère autisme et quelques professionnels.

Madeleine DUCHENAUD, Ghislaine LUBART et Lionel MAZEYRAT ont participé aux travaux sur l'avancée en âge.

Dans les travaux préparatoires au schéma a été élaboré un diagnostic à partir de questionnaires envoyés dans les établissements. Une synthèse de l'analyse de l'effectivité des orientations de la CDAPH et du devenir des personnes handicapées accueillies en services et établissements a été produite.

Les travaux d'élaboration du schéma départemental du handicap étaient :

- Perte d'autonomie de la personne âgée porteuse de handicap (elle doit pouvoir continuer de vivre dans son lieu de vie (Gpe2) (Ghislaine et Lionel MAZEYRAT)
- améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes handicapées (Gpe 4)
- améliorer le cadre de vie (Gpe 6) : habitat, appartement intermédiaire (partagé…) (ex. : expérience de l'association AAPUI, ex trauma crânien à Sassenage)
- Simplifier et fluidifier le parcours des personnes (Gpe 5) Catherine Balmain et Ghislaine

Envol, représenté par Catherine BALMAIN et Ghislaine LUBART ainsi que Lionel MAZEYRAT, lors des nombreuses séances préparatoires au schéma départemental du handicap, a pu faire reconnaître les besoins des personnes TSA : places de SAMSAH TSA et de l'évolution de l'offre du FAM.

Nous avons participé, par écrit à la plateforme collaborative.

Les associations ont partagé la même analyse : ce schéma a permis une réelle contribution de chacun. Des points de vue ce sont rapprochés, en particulier, sur la thématique du logement.

Un projet de la tenue d'un colloque scientifique est décidé (comme celui réalisé le 7 juin 2008) : Michel GUINOT, Fabien SAUTER, Benoît JOLY, Julia SEYFREID et Ghislaine LUBART sont mandatés par le CA, dans le cadre d'un comité de pilotage à constituer avec Michel VILLAZ (ancien directeur de labo INSERM : chercheur en neurosciences de Grenoble). Cette journée se déroulera le 20 octobre 2017.

Fabien Sauter et Philippe PETIT ont organisé 2 journées de formation tablettes auprès d'adhérents. Le power point qu'ils ont réalisé est sur le site.

Des étudiants en médecine ont souhaité que soit réalisée une intervention sur l'autisme, Michel GUINOT l'a réalisée.

Une 3ème permanence mensuelle s'est ouverte à TULLINS : le 25 mars 2016 de 18 à 20h à la MJC de TULLINS. Une convention de partenariat avec la MJC a été signée. Cette permanence est animée par Catherine BALMAIN et Céline SECCHI.

Les 2 autres permanences continuent à fonctionner à l'Isle d'Abeau et à la Tronche au SESSAD Orion.

Nous remercions la municipalité de l'Isle d'Abeau et la direction de la MJC de Tullins pour la mise à disposition contractuelle de locaux.

Les bénévoles qui animent les permanences se posent des questions :

- *Comment faire pour absorber toute cette souffrance ? Les gens sont tellement démunis ; ils attendent beaucoup de nous !* Nelly COROIR a proposé des moments de rencontre. Il est important de rappeler que nous sommes des parents bénévoles.
- Une journée de rencontre s'est tenue chez Valérie et Michel GAILLARD. Elle a été appréciée, une rencontre trimestrielle est prévue.

Des professionnels de l'Education Nationale peuvent établir des informations préoccupantes pour « manque de soins » dû au fait que les parents refusent une orientation en I.M.E pour leur enfant, ou bien lors d'observations de certains enfants qui pourraient présenter des signes pouvant faire suggérer de la maltraitance alors que ce sont des signes d'autisme. Lors de nos permanences nous pouvons rencontrer des familles, souvent monoparentales et/ou d'origine étrangère, victime de cela. Une rencontre a pu avoir lieu avec des représentants de l'académie le 8 avril pour aborder ce délicat sujet.

Le suivi de gestion de nos établissements se poursuit régulièrement. Les membres du bureau : Dominique GUERIN, Jean-Claude BARRANCO, Madeleine DUHENAUD, Michel GUINOT, Ghislaine LUBART et Jacques BALLET rencontrent les directeurs : Pascal DURUISSEAU et Lionel MAZEYRAT.

Les 2 SESSAD se sont vus attribuer une petite extension de 7 places chacun. Notre proposition de les convertir en SESSAD pro sur Orion et sur Outrebleu a été acceptée par l'ARS:

- Les jeunes concernés sont ceux à la sortie ou en cours de collège et ULIS (lycée pro), âgés de 14 à 20 ans, afin de travailler spécifiquement sur l'accompagnement préprofessionnel : stages, choix des métiers possibles, préparation du milieu d'accueil et accompagnement des jeunes.
- L'accompagnement se fait avec une équipe de professionnels dédiés
- Les admissions ont été décidées par ordre d'arrivée sur les listes d'attente en tenant compte des priorités posées par la MDPH.

Il a été nécessaire d'aborder, direction et bureau de l'association, certaines difficultés, en particulier, à propos de la communication avec des familles. Certaines familles ne trouvent pas l'écoute qu'elles souhaiteraient à propos du projet de leur enfant, les besoins exprimés ne sont pas forcément ceux des professionnels. Comment concilier les besoins de la famille et les propositions des professionnels ? L'expression des familles remonte, aussi, au cours des CVS.

Envol souhaiterait la participation de familles aux formations destinées aux professionnels. Il pourrait, par exemple, se tenir une journée en commun. Cela pourrait être riche. Les professionnels ont aussi besoin de moments pour eux afin d'évoquer des situations précises, voire de difficultés rencontrées avec certains enfants. Les familles qui souhaitent se former ne disposent pas toujours du budget nécessaire. Envol subventionne les formations qu'elle organise, cela entraine un moindre coût pour les familles.

Les SESSAD Orion et Outrebleu ont reçu « l'accréditation qualité Autisme France ».

Les professionnels s'y sont investis d'une façon importante, des mentions de pratiques remarquables ainsi que quelques recommandations sont formulées, comme :

- formation famille/professionnelle, ou planifier un temps pour les parents.
- la communication avec les familles doit être améliorée, il doit y avoir des outils adaptés pour faire remonter les évaluations des familles et des enfants du service.

Cette reconnaissance est importante pour la continuité de l'amélioration de la qualité de nos SESSAD. Les différents outils utilisés sont remarqués.

L'engagement des professionnels dans cette démarche a été important et nous les remercions.

Les familles sont venues nombreuses, dans un moment dédié, elles ont pu exprimer leurs satisfactions mais aussi leurs vrais besoins pas toujours entendus comme elles le souhaiteraient, d'où les recommandations.

Les suivis de gestion de l'envolée se sont poursuivis

Entre autre, a été évoqué la mise au point des protocoles de mise au calme et de l'organisation des soins. Il est recherché l'accord des familles avec des temps de réflexions partagés si nécessaire. D'autres protocoles de soins et de nursing ont été élaborés.

Le plan de formation est présenté et discuté.

Des séjours de 3 jours et 2 nuits, en gite ont été organisés. L'ensemble des résidents ont pu partir. Ce fut une expérience positive qui se renouvèlera.

Monsieur Lionel MAZEYRAT a proposé, une réorganisation sur les activités quotidiennes avec un recentrage des apprentissages sur la vie quotidienne à mettre en place début 2017. Le bureau et les membres du CVS ont souhaité apporter leur réflexion et aussi leur crainte.

Lors des suivis de gestion de nos établissements, les directeurs présentent les comptes administratifs et les budgets prévisionnels, les orientations budgétaires sont discutées.

Mrs MAZEYRAT et DURUISSEAU ont souhaité des rencontres avec le bureau, ces temps sont nécessaires, afin de partager nos projets et évolutions.

Les difficultés de fonctionnement du CADIPA par manque de médecin**,** nous interroge. En effet, qui peut faire des diagnostics ? La MDPH reconnaîtra-t-elle les diagnostics effectués en libéral ? Le CADIPA oriente vers les CMP, ceci nous inquiète, lors de permanences nous recevons un nombre important de familles qui n'obtiennent pas de diagnostic en CMP.

A ce sujet, le 6 avril, une rencontre, initiée par le Dr Anne MONGE, responsable du réseau ANAÏS, avec le Dr Anne DECOTTE du centre du langage du CHU avec Autisme Vies et des représentants d'envol, s'est tenue. Ces médecins avec la direction médicale et admirative du CHU ont alerté l'ARS et la direction du CHAI. Les associations du collectif autisme 38 ont écrit à l'ARS, au Ministère, à la direction du CHAI ainsi qu'à l'ensemble des élus.

Une rencontre avec le directeur du CAMPS autisme APF de Meylan (16 places) a été très intéressante. Leurs professionnels sont très compétents et formés aux bonnes pratiques

recommandées. Ils viennent à domicile et proposent 6 heures de séances hebdomadaires pour des enfants entre 3 et 6 ans. Le CAMPS est associé à une structure de diagnostic compétente sur Eybens (EDAP). 8 diagnostics ont été réalisés en 2014.
Les diagnostics peuvent aussi être effectués par les pédiatres, en particulier du réseau ANAÏS, mais aussi ailleurs. Le problème reste entier pour les adultes, un seul psychiatre sur l'agglo qui réalise des diagnostics. Le Centre expertise asperger à une très grande liste d'attente.

Un appel à candidature pour la création d'un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées a été lancé par l'ARS pour le Nord Isère. Nous avons décidé d'y répondre en partenariat avec l'APANI. La coordination des professionnels libéraux autour de l'enfant, les liens avec les établissements scolaires, les prestations financières apportées aux familles pour les dédommager en partie des frais non remboursés par la sécurité sociale, la liaison avec des partenaires comme le réseau ANAÏS pour le sud du Nord Isère, le CRA pour la formation des aidants et des professionnels, l'association Montessori entre autre…répond aux besoins des familles, en particulier celles rencontrées à la permanence de l'Isle d'Abeau qui sont souvent sur la liste d'attente du SESSAD des Goélettes. Le PCPE, devant être rattaché à un établissement médico-social, c'est donc Mr Mazeyrat en assure la direction. Des conventions vont être établies entre les professionnels libéraux et les différents partenaires. Cet appel a été publié mi-juillet, la réponse devait être apportée pour la fin septembre. Cette course contre la montre avec l'APANI a permis de déposer notre dossier dans les temps.

Envol Isère Autisme a remporté cet appel à candidature devant 3 autres candidats. La coordinatrice est Justine BILLARD psychologue, la mise en place a commencé début 2017. La dotation budgétaire annuelle est de 150 000€.

Un grand merci à tous ceux, qui en un temps record ont permis cela.

Le P.C.P.E. le tremplin (ABA VB) crée et géré par des fonds privés par l'association le TREMPLIN autisme Isère, à la demande du Ministère et de l'ARS est géré par Envol Isère Autisme. Pascal Duruisseau en est le directeur, une coordinatrice est recrutée. 2 psychologues et 1 éducatrice deviennent salariés. Les éducateurs qui interviennent auprès de l'enfant sont toujours rémunérés par les familles en CESU. Le budget accordé est de 183 700€ par an. Nos 2 associations se connaissent bien, une convention a été établie, afin que le projet initial soit respecté. Je remercie Françoise GALETTI et le conseil d'administration qui nous accorde cette confiance. Notre but à tous est la pérennité du Tremplin. La dotation annuelle accordée est de 183 000€

Notre Pique-nique annuel s'est déroulé le 4 septembre à Chabons :

Des moments d'échanges, de rigolades aussi.

Les administrateurs d'Envol Isère Autisme ont décidé de réfléchir à d'éventuels appartements partagés. Nelly COROIR et Ghislaine LUBART ont rencontré les responsables de l'AFTC 38 (cérébrolésés) ainsi que les responsables de AAPPUI association de prestataires à domicile. Ensemble, ils ont pu créer et gérer les maisons Espoir à Grenoble. Ce sont 3 appartements partagés accompagnés par des auxiliaires de vie. La mutualisation de la PCH (aide humaine), la perception de l'allocation logement, permettent de faire un montage financier qui s'équilibre, avec un accompagnement de prestataires à domicile en coordination pédagogique avec des professionnels libéraux. Un projet SAMSAH devrait pouvoir compléter en qualité d'accompagnement. En France, ce concept existe aussi pour des adultes TSA.
Pascal DURUISSEAU est associé à cette réflexion.

La rentrée scolaire se septembre 2016 a été particulièrement problématique pour un nombre important de nos adhérents. Les retards de traitement des dossiers, pourtant largement déposés dans les délais ont été de 8 à 11 mois et demi. Des enfants se sont retrouvés sans AVS pendant plusieurs mois, le paiement d'allocations et compléments stoppés en aout n'ont pas permis aux enfants de reprendre leurs suivis. Des temps partiels d'activité professionnelle ont été suspendus, la preuve ne pouvant être apportée de la continuité du handicap de leur enfant ! Nous avons tenté de faire accélérer ces retards, mais pas toujours avec succès. Nous avons tenus informés Madame BONNEFOY de toutes les situations très problématiques. Ce sont 30 familles d'envol qui ont été concernées par ces retards. Un des enfants n'a pu être scolarisé après sa sortie de l'hôpital de jour, il est resté 1 trimestre à domicile, cette situation a obligé la maman d'interrompre son travail.

Cette année, encore, 6 familles de notre association ont fait un recours au TCI (tribunal du contentieux de Lyon), leur situation étant bloquée avec la MDPH. Tous ces recours ont été gagnés.

17 parents et de nombreux professionnels sont venus au congrès d'Autisme France à Paris.

Une lettre commune, TOUPI et Envol Isère Autisme, a été adressé au maire de Grenoble en juin 2016, à propos de difficultés rencontrées par des familles pour fréquenter la cantine scolaire et de temps périscolaire à Grenoble pour les enfants handicapés et en particulier autistes. (Notre rdv a eu lieu en janvier 2017)

En janvier 2016, nous avons organisé une formation avec Patrick Elouard sur les comportements problématiques, plus de 20 parents étaient là.

Dans le cadre du mois de l'accessibilité de Grenoble, la conférence de Julie DACHEZ a été une réussite: la salle était pleine, beaux échanges, environ 70 personnes n'ont pu rentrer pour raison de sécurité. Fabienne VASLET d'Envol Isère autisme, à l'origine du projet de la réalisation du livre BD : la différence invisible a organisé ce moment. Merci à Julie et Fabienne.

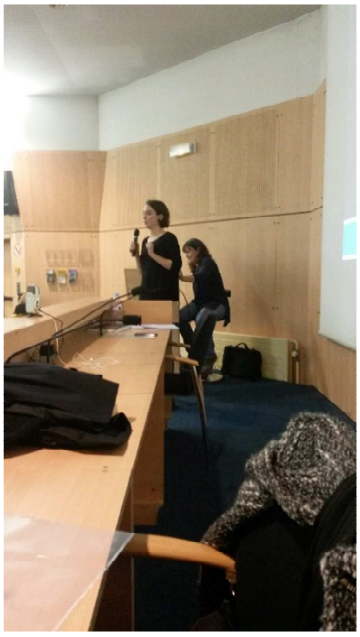

L'exposition d'artistes handicapés s'est tenue à la mairie de Grenoble. Nos artistes : Vincent, Fabien, David, Jules, Yoan et Kenzo ont été très remarqués.

Notre carte de vœux sera encore, cette année encore, a été illustrée par nos artistes.

Vincent

Fabien

David

Yoan

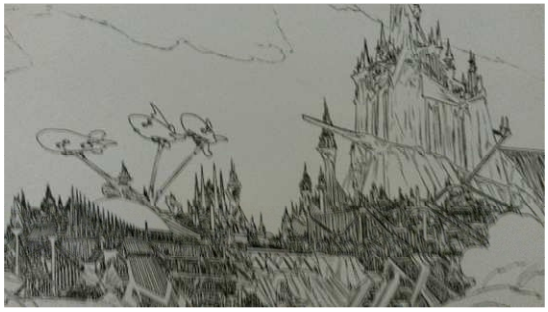

Jules

Kenzo

La conférence annuelle : « autisme et scolarité » organisée par Fabien SAUTER, Françoise et Benoît JOLY, comme chaque année, à Seyssins a, encore cette année, été une réussite. Plus de 120 participants, beaucoup de professionnels de l'éducation nationale, d'AVS et des familles.

Les activités festives sont présentées par Jean-Claude BARRANCO
Le site par Philippe ZABALA

➢ APPROBATION A L'UNANIMITE DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES PAR LES ADHERENTS.

RAPPORT FINANCIER : Estelle DESSAINT, Mr ROYER et Pierrette BARRANCO

La Présidente remercie pour leur travail tout au long de l'année Pierrette BARRANCO notre trésorière et son adjointe Christiane DELORME.

Pierrette présente un compte d'exploitation simplifié concernant uniquement l'association.

Serge Royer, expert-comptable FIRECOM, présente le compte rendu financier des comptes cumulés de l'association et des établissements pour l'année 2016.

Estelle DESSAINT, commissaire aux comptes détaille sa mission auprès d'Envol :

- Certifications des comptes annuels cumulés e l'association
- Mission d'intérim : contrôle interne avec la mise à jour des procédures et contrôle des comptes intermédiaires,
- Mission sur les comptes annuels : revue des comptes, des opérations spécifiques et des états de synthèses, notamment, l'annexe comptable.

Les comptes 2016 sont approuvés et il est décidé de doter en « report à nouveau » le résultat propre d'Envol Isère Autisme, soit 33 248€

- Approbation à l'unanimité du rapport financier par les adhérents.

Les tableaux des comptes financiers et le rapport du commissaire aux comptes sont à consulter en annexe 1.

RESOLUTION : Vote pour le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes

- Voté à l'unanimité

PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS :

FAM L'ENVOLEE, Lionel MAZEYRAT, Thomas MOULENES, Pascale CHANCRIN

- *Lionel MAZEYRAT*

Présentation de l'équipe de direction

Thomas Moulènes chef de service éducatif
Il a en responsabilité hiérarchique le personnel éducatif et paramédical. Il est garant de l'organisation du travail et du fonctionnement éducatif (il s'appuie sur l'expertise de ses collègues psychologues qui, elles, supervisent le quotidien et les activités dispensées par les encadrants).

Pascale Chancrin (nommée en 2016 au poste de cadre administratif)
Elle est chargée de la gestion financière et comptable (en lien avec le directeur), de la gestion

des achats et stocks, et a la responsabilité hiérarchique du personnel des services généraux.

Les missions de la direction sont essentiellement de créer les conditions nécessaires à l'exercice des missions des encadrants et de garantir un accueil optimal pour les résidants.

Vie de l'établissement

Les résidants

A partir du 30 juin 2016, 32 résidants ont été accueillis. Seule la place temporaire n'a pas été occupée (comme les années précédentes) mais c'est chose faite depuis le 13 avril 2017 (suite à la demande conjointe de l'ARS et du Conseil Départemental).

L'entretien du bâtiment est une partie importante de l'activité. D'abord parce que certains résidants abiment régulièrement et qu'il faut réparer afin de continuer à offrir un lieu de vie propre et chaleureux. Ensuite parce qu'après 6 ans d'exploitation, le matériel commence à s'user et donc de nouvelles dépenses commencent à apparaitre. Sur l'année 2016 nous avons acheté du mobilier (canapés plus confortables notamment) et remplacé du matériel (éducatifs, tablettes, etc…).

Les encadrants ont proposé de nombreuses sorties et nous avons mis en place des budgets dédiés

Il y a eu sur le dernier trimestre une réflexion sur les contenus éducatifs et les supports d'apprentissages. Nous avons eu la volonté de les faire évoluer en fonction de la progression et des besoins actuels des résidants. Travail sur tout le dernier trimestre avec les cadres et les encadrants pour une mise en place en janvier 2017 + programmation de la formation de l'année 2017 en rapport avec les axes de travail.

Les familles

En mars 2016 a été réinstauré le CVS. Outre le caractère obligatoire, c'est une instance de communication essentielle. Les CVS se passent dans une ambiance sereine et les échanges sont courtois et conviviaux. Cette instance où sont abordés des points importants pour les résidants et les familles, contribue aux relations de qualité que nous entretenons avec les familles de l'Envolée.

Nous avons mis en place une journée portes-ouvertes en novembre 2016 à destination des familles et professionnels qui nous sollicitent régulièrement et auxquels nous ne pouvons pas toujours répondre. Se sont déplacés 27 professionnels et 42 familles.

Ressources Humaines

Nous accordons beaucoup d'importance à la formation et à la qualification des professionnels.

Pour cela en 2016, nous avons par le biais du plan de formation, mis en place plusieurs formations qualifiantes pour quelques professionnels et des formations internes (formation de base à l'autisme pour les nouveaux arrivants, stratégies éducatives, sensorialité pour une de nos salariés, sensibilisation à la douleur, supervisions, bientraitance).

Il y a eu plusieurs changements de maison en fonction des besoins, du volontariat et des évolutions de carrière. Nous privilégions le parcours pro interne.

Gestion RH

En 2016 il y a eu 73 déclarations d'accidents bénins (contre 63 l'année précédente, mais en forte baisse par rapport aux premières années d'activité) dont 10 ont occasionné une absence (16 pour l'année 2015).

Sur l'année 2016, 7 salariés en CDI ont quitté l'Envolée (aide cuisine, professeur de sport adapté, personnel d'entretien, personnel soignant et éducateurs). Ces personnes ont toutes pu être remplacées.

Ces départs ont permis l'embauche en CDI de 2 personnes qui étaient en CDD à l'Envolée.

Nombreux accueils de stagiaires (encadrant et ide, psy)

Équipe de direction/cadres, missions

Cadre administratif

- Formation / gestion sociale RH
- Service généraux / suivi achats stocks
- Gestion financière

CDS

Gestion et animation de l'équipe éducative (en lien avec les psy)
Gestion de l'organisation et planification du temps de travail et des activités
Gestion de l'équipe paramédicale avec le souci du bien-être entre le soin, la santé et l'éducatif

Psychologue

Remplacement jusqu'en juillet de Charlotte par Justine. Puis à partir de septembre augmentation pérenne du temps de psy de 1 à 1,3 ETP. Il y a une volonté de pouvoir développer le travail sur la communication et favoriser les entretiens individuels pour ceux qui en ont besoins et/ou qui peuvent y accéder.

- *Thomas MOULENES et Pascale CHANCRIN*

Transferts

La maison Bleue à Pralognan la Vanoise, 21 au 23 juin

La maison Verte dans le massif des Bauges en Savoie, 10 au 12 mai

La maison Violette en Chartreuse à Entremont le Vieux, 14 au 16 juin

Organisés par les équipes pour l'ensemble des résidants (sauf 1).

Permet d'accompagner les résidants dans un contexte et un rythme différents. Et d'avoir de très bonnes surprises sur leurs capacités à s'adapter.

Moment fédérateur pour les équipes.

Les 3 transferts se sont déroulés sans incident et ont été de bons moments passés pour tous.

Restos du cœur

Nouveau partenariat en 2016, après les associations Emmaüs et Et Colégram.

Un groupe de résidants aide les bénévoles des Restos du Cœur à trier, confectionner des colis, distribuer ces colis, ranger en fin d'activité.

Travail sur les habiletés sociales aussi, en lien avec des équipes de bénévoles mais aussi avec les bénéficiaires des Restos du Cœur.

Confection de colis mairie

Partenariat avec la Mairie de l'Isle d'Abeau pour confectionner les colis de Noel à l'attention des résidants de la maison de retraite.

Le groupe ayant le plus participé à la fabrication de ces colis était présent à la maison de retraite le jour J pour distribuer avec le Maire chaque colis aux personnes âgées et partager avec elles un moment convivial.

Organisation matinées

A partir de la rentrée de septembre 2016, il a fallu plancher tous ensemble sur la mise en place d'une nouvelle organisation des matinées, effective en janvier 2017.

Le projet était axé sur l'apprentissage de compétences plus concrètes et liées à la vie quotidienne de chacun dans son environnement.

Pouvoir travailler sur l'autonomie domestique, l'autonomie en loisirs et l'autonomie personnelle, en mettant alors en place un programme individualisé, en lien avec les compétences et le projet de chacun des résidants pour chaque matinée de la semaine.

La réflexion et le travail d'organisation et de mise en place nous a amené aussi à la possibilité, avec cette nouvelle organisation, de pouvoir adapter le rythme de la journée de manière individualisée pour chaque résidant.

Autres activités

Continuité des activités sportives en partenariat 1 fois par mois.

Développement (dans la même veine que les matinées) d'activités liées à la vie du foyer : aller faire des courses, confectionner des loisirs, des pictogrammes, s'occuper du jardin, du linge, aller à la déchetterie, etc… en plus de toutes les activités qui perdurent en pré-professionnel (aide et service) et sportives sur les après-midi.

Le Projet Personnalisé

Nous avons souhaité mener aussi sur l'année 2016 la réflexion, sur la participation au Projet Personnalisé, en l'axant sur 2 principaux objectifs :

- Simplifier et clarifier le PP en réduisant le nombre d'objectifs (dits prioritaires) : ils sont du coup plus élaborés, mieux suivis et évalués, travaillés en profondeur.
- Etre dans une élaboration concertée, une co-construction effective du Projet entre la famille et le FAM, avec la recherche d'une participation du résidant, différente pour chacun mais systématiquement recherchée.

La fête d'été

Pour finir sur des réjouissances, le modèle choisi en 2016 était tourné vers l'ouverture et la convivialité. Ce fut pour nous une réussite, puisque les résidants nous ont encore prouvé leurs grandes capacités à s'adapter au changement, et à participer pleinement à un évènement festif.

C'est donc avec plaisir que je vous invite à nous rejoindre à la fête d'été 2017 le vendredi 7 juillet à l'Envolée.

- *Lionel MAZEYRAT*

Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)

L'association a répondu à l'appel à candidature, au cours de l'été 2016. Envol Isère Autisme a remporté le projet et a reçu l'arrêté d'autorisation en fin d'année.

Le PCPE est adossé au FAM mais s'adresse à des enfants de 0 à 20 ans. Il accueillera à terme entre 20 et 25 enfants qui ont des notifications SESSAD ou IME et qui sont dans l'attente d'une place dans le service notifié. Dans cette attente, le PCPE leur propose une solution afin de bénéficier d'un accompagnement éducatif et rééducatif qui soit au plus près de leurs besoins.

Pour cela nous travaillons en étroite collaboration avec le réseau APANI (dont la présidente Virginie Liabeuf a largement contribué à la construction du projet) afin de s'adresser à des professionnels formés et reconnus dans l'autisme. Le PCPE propose de mandater des professionnels libéraux et de financer tout ou partie de la prise en charge. Ils travaillent avec l'enfant accueilli en fonction des axes de travail décidé par la famille et le PCPE.

Le PCPE coordonnera le projet de l'enfant afin de lui permettre de progresser dans tous ses lieux de vie (domicile, école…).

La coordination est assurée par Justine Billard (neuropsychologue).

Conclusion

Le travail commun avec le directeur des SESSAD est resté très important tout au long de l'année et fait partie des ressources que l'on doit apporter au CA.

Pascale Chancrin a expliqué ses missions et son intégration dans l'équipe de direction. Sa participation aux astreintes et le soutien qu'elle a reçu notamment de la part des infirmières. Elle est satisfaite d'avoir pris ses fonctions même si elle eut besoin de réfléchir au préalable.

S.E.S.S.A.D. Outrebleu et Orion, Pascal DURUISSEAU et Béatrice SENEBIER

Les points phares de 2016

- Les SESSAD passent de 30 à 37 places
- Mise en place du SESSAD pro
- Démarche qualité autisme France : les finalités
- Démarche d'évaluation interne
- Projet expérimental Learn Enjoy
- Création d'un PCPE avec Tremplin Isère Autisme

SESSAD Outrebleu

- 2016 : 37 enfants, de 5 à 20 ans…

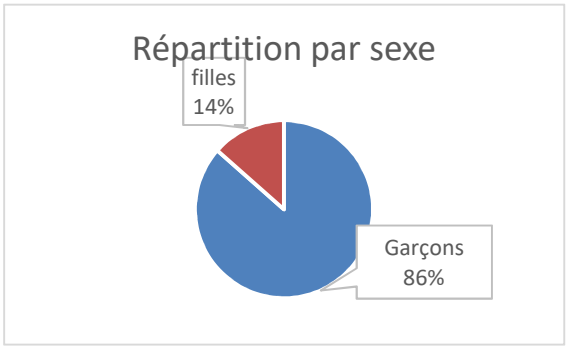

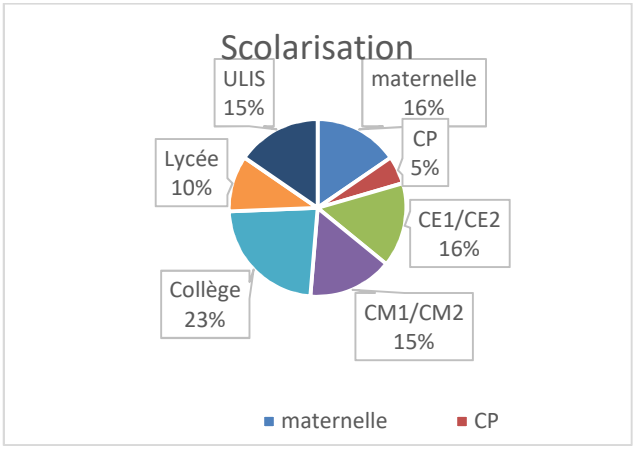

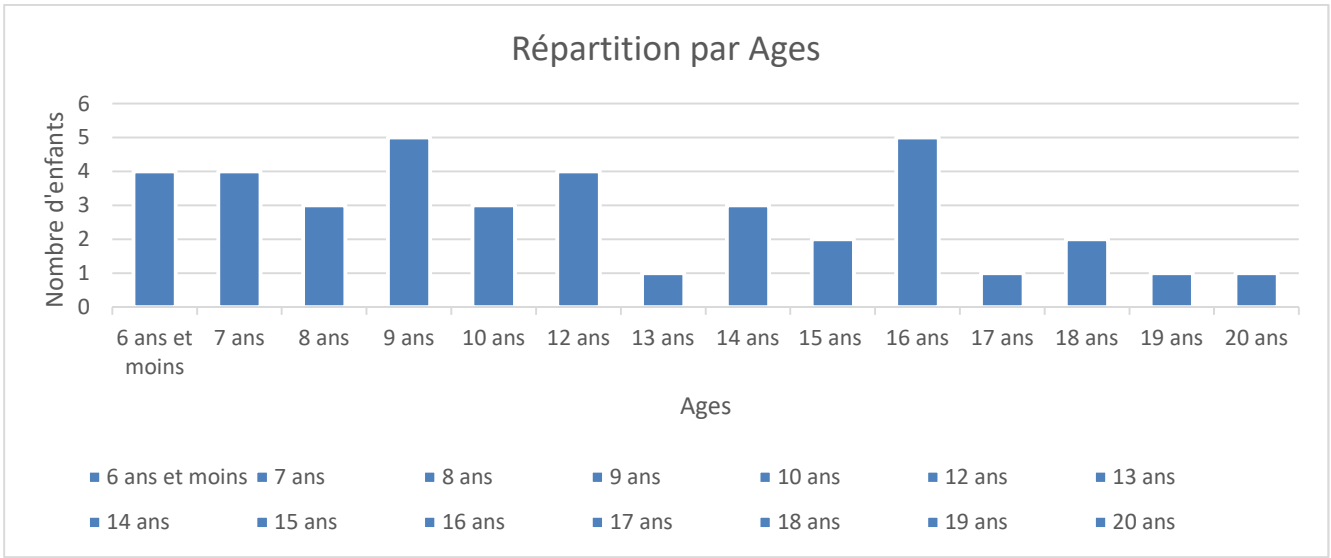

SESSAD ORION

Les jeunes du SESSAD sont scolarisés à temps plein ou partiel, de la maternelle au lycée

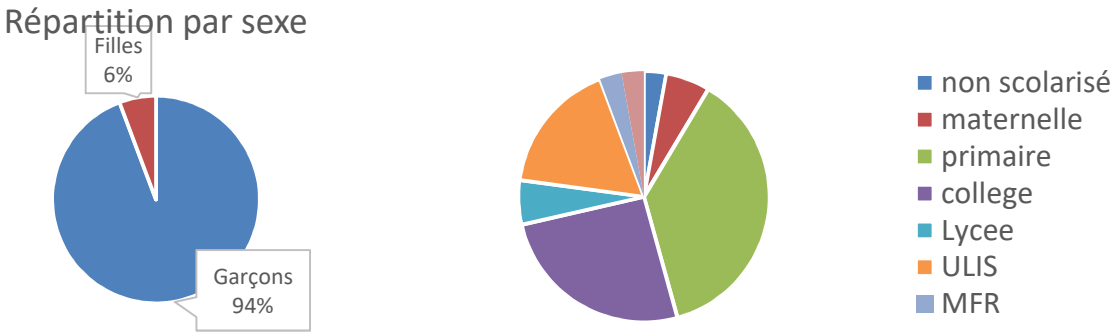

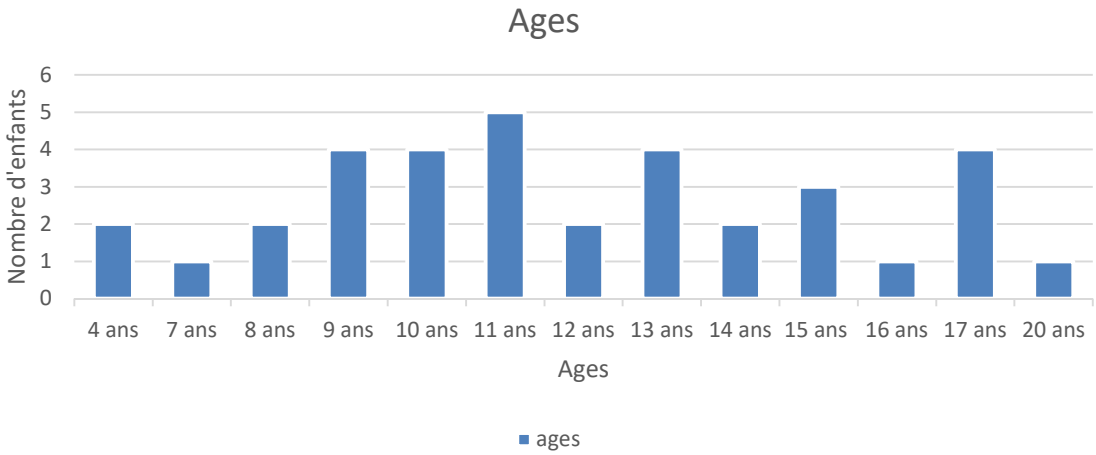

<u>Depuis octobre 2016…</u>

… l'association Envol Isère Autisme s'est vue confiée la responsabilité du Tremplin. Cet établissement accueille 8 enfants TSA et propose un accompagnement ABA. La direction a en charge l'équipe de psychologues/éducateurs :

- Charlotte MARCORELLES : psychologue à mi-temps
- Charlotte MARION : psychologue à 80%
- Linda MONTENVERT : éducatrice spécialisée à mi-temps

Les formations

- Formation de base pour les professionnels
- Accompagnement des familles
- L'intégration sensorielle
- Epsilon
- Supervision avec Stéphanie Lamour
- Formations individuelles
- Colloques et congrès…

Ce que l'on fait au SESSAD…

Favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle

- Soutenir l'enfant et sa famille

- Coordonner, Informer et former les partenaires aux connaissances liées à l'autisme et développer le réseau

En lien avec les recommandations de bonnes pratiques et la HAS.

Références théoriques :

- Education structurée
- Approche comportementale

Les principes de base :

- Individualiser l'accompagnement
- Structuration du temps et de l'espace
- Analyse du comportement afin d'agir sur celui-ci (tout comportement nécessite un apprentissage)
- Séquençage des apprentissages (tout décomposer)
- Favoriser la visualisation (Scénario-sociaux, schéma, outils imagés…)
- Estompage des aides
- Généralisation (différents lieux, différents interlocuteurs…)
- Utilisation de renforçateurs

Les groupes d'habiletés sociales…

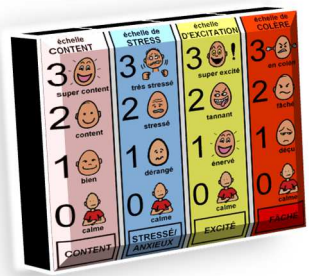

- **Groupe cuisine**
- **Groupe Habiletés Sociales**
- **Groupe Habiletés Sociales et sportives**

Les soirées sensibilisation

- Les professionnels du SESSAD proposent :
- 3 Soirées organisées par les professionnels pour sensibiliser à l'autisme pour les profs, les instits, les AVS (informations, échanges, ateliers de fabrication outils, aménagement de devoirs..)
- Sensibilisation dans toutes les classes où sont scolarisés les enfants à l'autisme
- Soirée pour les parents sur les aides techniques
- Participation au Pôle ressource handicap soirée sur le thème de « la fratrie face au handicap »

Les sensibilisations dans les écoles

- IFTS (caferuis, ES, ME, AMP…)
- AMP Valence
- Présentation des outils numériques à la MDA

Les partenaires

- L'éducation nationale
- MDA, MDPH
- Les centres sociaux, les centres de loisirs
- Le rhodia
- Les CRA
- Les libéraux

- Les établissements médico sociaux (SASSE, IME, ELAD, SAVS…)
- Les entreprises, les ESAT, les entreprises adaptées…
- La MLIR
- Les hôpitaux de jour, CMP…

L'année 2016…Moments marquants

- Un séjour au camping avec 5 enfants de 6 à 8 ans
- Un séjour à la montagne avec 8 jeunes de 14 à 19 ans
- Une sortie initiation à l'escalade pour 8 enfants de 11 à 14 ans
- Deux sorties trampoline parks pour les jeunes de 11 à 20 ans
- Des sorties ponctuelles en lien avec des partenaires centre sociaux etc…

Groupe fratrie ça continue…

SITE ENVOL ISERE AUTISME par **Philippe ZABALA**

Site Internet

Le site est de plus en plus visité, 21178 visiteurs et 31000 pages vues par mois, cela fait une augmentation de **+ 31%** sur la dernière année.

Bienvenue sur nos Share Point

Afin de faciliter le travail en équipe nous avons créé, au travers d'Office 365, 2 espaces partagés.

- **SESSAD**
  - **Destiné à tous les professionnels des SESSAD d'Orion et d'Outrebleu**

Dans cet espace, chaque professionnel peut retrouver, au travers de différents dossiers, un ensemble de document et information relatif à ces fonctions. Il peut également enrichir et améliorer ces bases de données.

Chacun dispose également d'un espace privé et d'une messagerie.

- **ENVOL**
  - **Destiné à l'ensemble des membres du Bureau, Conseil d'administration et aux personnes qui assurent les permanences**

Dans cet espace, chaque personne habilitée, peut retrouver en fonction de son profil, des informations communes, comme liste des adhérents, Compte rendu de réunion, infos permanences, etc…

Chacun peut également créer ou mettre à jour les documents présents.

Chacun dispose également d'un espace privé et d'une messagerie.

COMMISSION PERMANENCES par Catherine Balmain et Marie Delacroix

L'association a mis en place des permanences de 2 types : téléphonique et physique.

Les permanences téléphoniques consistent en 4 numéros couvrant 4 secteurs du département. Selon le type de demande nous pouvons soit y répondre par téléphone soit orienter sur un RDV sur la permanence physique la plus proches.

Les permanences physiques sont actuellement en place sur 4 secteurs du département. Une fois par mois nous pouvons recevoir les familles et les accompagner dans leurs démarches : parcours diagnostique, soucis à l'école (orientation, adaptations, harcèlement...), MDPH, mais également des problèmes plus pointus comme les signalements abusifs, la déscolarisation, le passage à l'âge adulte (tutelle, curatelle), les familles parlant mal le français ou en situation précaire ...

Ces permanences sont très appréciées, elles permettent de rompre l'isolement et de trouver du soutien, de l'information, des noms de professionnels ainsi qu'une écoute bienveillante.

Pour les bénévoles c'est également un moment d'échange très agréable, de recueil précieux d'informations venant du terrain, du vécu des familles. Les bénévoles ont pu assister à une formation en droit du handicap afin d'avoir les "armes" nécessaires. C'est aussi un moment où les actions de l'association deviennent très concrètes et où le travail de bénévolat trouve une reconnaissance immédiate, un sentiment d'avoir vraiment apporté un soulagement concret.

MOTIFS

MDPH

- aide dossier/rédaction projet de vie/recours en cas de refus/demande AEEH et compléments surtout

ECOLE

- conseils pour choix orientation/conseils pour gérer ESS/infos sur AVSi

RECHERCHES DE PROFESSIONNELS

- pour diagnostic
- libéraux pour prise en charge

CONSEILS

- pour gérer le quotidien
- infos sur l'autisme

AUTRES

- pour rencontrer d'autres familles
- pour adhérer (**20 nouvelles adhésions**)
- BESOIN DE PARLER+++
  - de plus en plus d'adultes sans solutions
  - nom des différentes structures de prise en charge (ex : IME, ...)
  - recherche pour vie professionnelle, logement, études supérieures
  - Diagnostic parfois tardif, décompensation, dépression, voir TS

REGULATION Nelly Coroir

Des rencontres inter permanences, à l'initiative et encadrées par Nelly Coroir, ont été organisées pour mettre en lien nos pratiques, réfléchir sur les conduites à tenir, optimiser les réponses apportées aux familles, ...

Un samedi complet début septembre + trois réunions en soirée sur chaque lieu de permanence.
Nous avons élaboré un outil commun en ligne, constitué de documents essentiels.
Ces rencontres seront reconduites l'année prochaine.

PERMANENCES 2016 **20 NOUVEAUX ADHERENTS**

	Centre Isère	**Grenoble**	**Nord Isère**
lieu	Tullins	La Tronche	L'Isle d'Abeau
Nbre de bénévoles	2	7	4
Nbre de RV donnés	6 sur permanence 1 téléphone	50	23 sur permanence 3 téléphones
Motifs des RV	-1 recherche pour diagnostic -2 recherches de professionnels -2 conseils en lien avec l'école -1 conseil pour projet de vie -besoin de parler	MDPH: -aide dossier -rédaction projet de vie -recours en cas de refus ECOLE -demande d'AVSi -conseils pour ESS -en conflit -... AUTRES -conseils pour gérer le quotidien -recherche pour diagnostic -recherche professionnels libéraux compétents -de plus en plus d'adultes sans solutions -diagnostics parfois tardifs après décompensation, dépression, voire TS	MDPH: -aide dossier -demande AEEH et compléments surtout -rédaction projet de vie -demande d'AVSi AUTRES -infos sur l'autisme -conseils pour gérer le quotidien -recherche pour diagnostic -recherche professionnels libéraux compétents -demande d'adhésion -besoin de parler -orientation adulte asperger -recherche pour vie professionnelle, logement, études supérieures -nom des différentes structures de prise en charge ex:IME,... -mise en relation avec d'autres familles
Besoin en bénévoles	2 supplémentaires		Avec plaisir!!!
Cas marquant sur l'année	Avoir été manipulées par une famille		-Appels de familles en grande détresse -une maman revient pour donner de bonnes nouvelles sur l'accompagnement de son enfant
Autres remarques	Les parents viennent aussi pour trouver une écoute, être compris	-2 fois plus de messages tél que de RV car seuls les cas compliqués viennent à la permanence	-4 enfants de – de5ans -majorité d'enfants autour de 10 ans -qq ados et adultes asperger

COMMISSION FESTIVITES par Jean Claude BARRANCO

DETAIL DES MANIFESTATIONS FESTIVES 2016

Repas Dansant du 09 Octobre 2016

Recettes	2777 (122 REPAS)	**Dépenses**	Traiteur 2040.00
			Achats buvette 346.23
			Achat décorat. 3.38
	611.60 (Buvette)		Frais Orchestre 125.00
	(Dons) 43.00		
	---		---
	3431.60		**2514.61**

Résultat Positif : 916.99 euros

Soirée Soupes DES CHEFS DE NORD ISERE GOURMAND du 08.12.2016

Recettes	1551.00 euros (775 soupes)	**Dépenses**	343.45 €(boissons,
Don	5.00		bols ; tickets ;
			Ingrédients ;
			Casse-croute
	---		---
	1556.00 euros		343.45 euros

Résultat Positif : 1212.55 euros

Opération Chocolats de NOEL 2016

Recettes 23535.85 € **Dépenses** 17965.89 €

Résultat Positif : 5570.96 euros

Commentaires :

Les membres de la commission festivités se sont encore bien investi en 2016, et je les en remercie au nom de tous, car à chaque manifestations ils sont toujours présents et efficaces, Christine et Bernard LANTELME, Madeleine DUCHENAUD, Josiane PADRE, Marcel et Francette BUI VIET LINH, Pierre et Yvette OGIER, Chantal et Raphael Comte, Pierrette et Jean Claude BARRANCO, Christiane DELORME, Sandrine DUCARROZ et Nicole DALOZ.

Le 01 octobre on a accompagné l'exposition de peinture à la mairie de l'Isle d'Abeau, initiée par notre professeur de peinture de l'envolée Isabelle Groussole et par jacqueline Volpi présidente des amis du patrimoine. Un grand merci à elles deux et à nos artistes Fabien, Vincent et David.

Le 09 octobre nous avons innové, en proposant un repas et un après -midi dansant à St Savin, et cela a été une réussite autant pour les convives que pour les organisateurs. Merci à madame MICHAUD et à la municipalité de ST SAVIN. Merci à l'accordéon club de Chatonnay, à son président Pierre FOULU MION et à ses musiciens. Merci aux 122 personnes présentent.

Cette manifestation nous a rapporté 916.99€

Le 08 décembre la traditionnelle soupe des chefs du Nord Isère. 15 soupes dégustées et très appréciées. 775 portions ont trouvé preneurs. Merci à tous les chefs qui chaque année nous offrent leurs soutiens.

Cette opération nous a rapporté 1212.55€

Enfin l'opération Chocolats de Noel : Une belle opération chère à Josiane Padre et qui mobilise beaucoup de monde. Un très grand merci à tous ceux qui se mobilisent pour la réussite de cette opération, ceux qui se décarcassent pour le plaisir des papilles des autres et ceux qui vont à la pèche aux commandes et se chargent de la distribution.

Cette opération a rapporté 5570.96€

ELECTION ET RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres sortants et renouvelables

- Jean Claude BARRANCO: Vice Président
- Valérie GAILLARD: Soutien aux familles
- Michel GUINOT: Responsable Commission Scientifique et sport adapté
- Jacques BALLET: Membre commission pilotage et gestion

Tous quatre se représentent et sont réélus à l'unanimité.

Sylvie Guio présente sa démission. Marie Delacroix, candidate le poste et est élue administrateur.

ACTIONS ET MANIFESTATIONS :

- Pique nique des familles le **17 Septembre 2017** à CHABONS (merci à Valérie GAILLARD)
- « repas et après midi dansant » le **8 octobre 2017**
- Journée scientifique à Grenoble le **20 Octobre 2017**
- soupe «chefs de Nord Isère Gourmand » du **08 decembre2017** à Bourgoin-Jallieu
- Chocolats de Noël

L'AG se termine à 22 heures 30, elle est suivie par un apéritif dinatoire, un beau moment de convivialité.

Annexe 1

Eléments du rapport financier

ENVOL ISERE AUTISME

COMPTE EXPLOITATION 2016

RECETTES		DEPENSES	
Adhésions	13 335	Adhésion Famille à Autisme France	5 940
Subventions Mairies	700	Adhésion autres Associations	1 321
Dons Adh/Familles/Amis/Ass.	33 594	Assurances	562
Recettes Manifestations	28 993	Frais de Déplacement	2 570
Intérêts compte courant	498	Fournit.bureau/papet/impr/mainte.	939
Intérêts compte livret	593	Dépenses Manifestations	22 287
		France Télécom	590
		Poste	715
		Honoraires	2 340
		Impôts	245
		Frais de tenue de comptes	343
		Formations	2 980
		Engagement restant à réaliser	3 480
		Dotation amortissement	234
TOTAL RECETTES	**77 713**	**TOTAL DEPENSES**	**44 465**

Excédent Comptable 2016 33 248 EUROS

Pour Info : Soldes Comptes Association ENVOL ISERE AUTISME au 31 12 2016

Compte courant E.I.A 90 079€

Compte Livret A E.I.A 79 696€

Compte Soutien FAM 148 762€

Compte Soutien SESSAD 41 602€

Caisse 220€

Attestation présentation des comptes combinés de Mr Royer

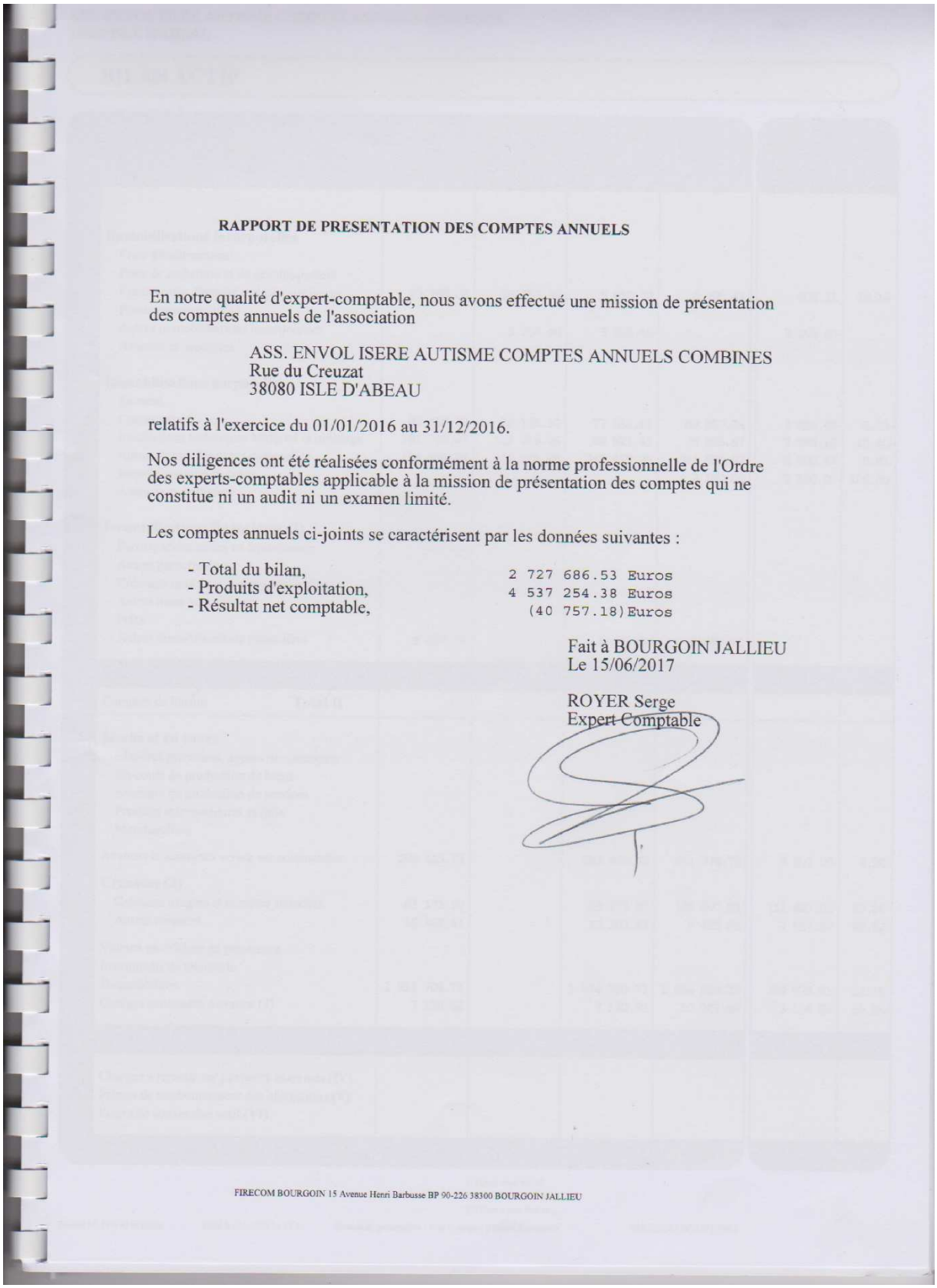

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association

ASS. ENVOL ISERE AUTISME COMPTES ANNUELS COMBINES
Rue du Creuzat
38080 ISLE D'ABEAU

relatifs à l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	2 727 686.53 Euros
- Produits d'exploitation,	4 537 254.38 Euros
- Résultat net comptable,	(40 757.18) Euros

Fait à BOURGOIN JALLIEU
Le 15/06/2017

ROYER Serge
Expert-Comptable

FIRECOM BOURGOIN 15 Avenue Henri Barbusse BP 90-226 38300 BOURGOIN JALLIEU

COMPTES COMBINES 2016

			2 015		2 016	
Résultat comptable			**- 91 248**		**- 40 758**	
	EIA		9 296		33 248	
	FAM ENVOLEE		14 296		26 971	
	SESSAD ORION		- 26 502		- 42 797	
	SESSAD OUTRE BLEU		- 88 338		- 58 181	
Total produit exploitation			**4 065 992**		**4 537 255**	
Dont	Forfait soin ARS	51,25%	2 083 946		2 589 008	57,06%
	Prix journée CG38	46,64%	1 896 376		1 837 126	40,49%
	Subvention	0,01%	500		4 090	0,09%
	Manifestations	0,67%	27 083		28 993	0,64%
	Adhésions	0,29%	11 609		13 335	0,29%
	Dons	0,26%	10 768		33 594	0,74%
	Autres	0,88%	35 710		31 108	0,69%
Total charges exploitation			**4 125 437**		**4 411 831**	
Dont	Salaires et charges	74,68%	3 080 994		3 345 673	75,83%
	Autres achats et charges externes	21,89%	903 083		938 633	21,28%
	Amortissement	2,96%	122 032		123 506	2,80%
	Autres	0,47%	19 328		4 020	0,09%
Resultat financier			**6 072**		**3 710**	
	Produits		14 416		10 794	
	Charges		8 344		7 084	
Resultat exceptionnel			**- 5 771**		**8 589**	
	Produits		30 305		20 214	
	Charges		36 076		11 625	
Impot			**3 452**		**2 582**	
Fonds dedies						
	Reprise		4 624		3 381	
	Dotation		33 273		179 278	
Contributions volontaires			44 398		51 638	
	Nbre d'heures		3 850h		4 450h	
	Mecenat de competence		54 296		35 251	

ENVOL ISERE AUTISME

Association

Siège social : 29 RUE CREUZAT
38080 ISLE D'ABEAU
SIREN 512 311 770

❖

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

❖

Exercice clos le 31/12/2016

❖

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission que vous nous avez confié, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association **ENVOL ISERE AUTISME**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code du Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne :

- La comptabilisation des fonds dédiés,
- La comptabilisation de l'affectation des résultats en fonction des décisions prises par les organismes financeurs,
- Une provision pour litige prud'homal a été comptabilisée pour un montant de 19 032 euros.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Mougins, le 7 Juin 2017

Pour la SELAS LEMALLE AREs X.PERT
Commissaire aux Comptes
Françoise LEMALLE

Françoise LEMALLE
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	20 766.08	15 755.36	5 010.72	4 205.61	805.11	19.14
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles		3 255.40	3 255.40-		3 255.40-	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	87 157.71	10 125.30	77 032.41	80 857.86	3 825.45-	4.73-
	Installations techniques Matériel et outillage	181 740.47	112 919.06	68 821.41	76 806.57	7 985.16-	10.40-
	Autres immobilisations corporelles	659 442.94	311 973.69	347 469.25	344 668.92	2 800.33	0.81
	Immobilisations en cours				2 180.00	2 180.00-	100.00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	8 887.76		8 887.76	8 887.76		
	Total I	957 994.96	454 028.81	503 966.15	517 606.72	13 640.57-	2.64-
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	202 403.72		202 403.72	211 274.72	8 871.00-	4.20-
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	83 173.90		83 173.90	194 600.93	111 427.03-	57.26-
	Autres créances	16 303.41		16 303.41	8 485.84	7 817.57	92.12
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 914 708.73		1 914 708.73	1 554 830.22	359 878.51	23.15
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	7 130.62		7 130.62	10 267.48	3 136.86-	30.55-
	Total III	2 223 720.38		2 223 720.38	1 979 459.19	244 261.19	12.34
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 181 715.34	454 028.81	2 727 686.53	2 497 065.91	230 620.62	9.24

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	10 000.00	10 000.00		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	700 504.10	713 249.99	12 745.89-	1.79-
	Report à nouveau	184 113.64-	101 185.63-	82 928.01-	81.96-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	40 757.18-	91 248.49-	50 491.31	55.33
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	402 486.73	430 161.32	27 674.59-	6.43-
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 755.58	8 860.53	6 104.95-	68.90-
	Provisions réglementées	70 953.06	63 554.87	7 398.19	11.64
	Droit des propriétaires				
	Total I	961 828.65	1 033 392.59	71 563.94-	6.93-
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	19 031.64	30 531.64	11 500.00-	37.67-
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	269 076.58	61 178.34	207 898.24	339.82
	Fonds dédiés sur autres ressources	153 963.05	153 863.94	99.11	0.06
	Total III	442 071.27	245 573.92	196 497.35	80.02
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	248 692.80	265 286.56	16 593.76-	6.26-
	Emprunts et dettes financières divers	202 845.00	216 368.00	13 523.00-	6.25-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 428.33	101 249.89	26 178.44	25.86
	Dettes fiscales et sociales	423 397.01	403 154.17	20 242.84	5.02
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	171 348.47	92 040.78	79 307.69	86.17
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	150 075.00	140 000.00	10 075.00	7.20
	Total IV	1 323 786.61	1 218 099.40	105 687.21	8.68
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 727 686.53	2 497 065.91	230 620.62	9.24

(1) Dont à plus d'un an 1 173 711.61 1 078 099.40
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	24 030.47	21 957.04	2 073.43	9.44
Production vendue de Biens et Services	4 962.60	5 125.73	163.13-	3.18-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	4 090.29	500.00	3 590.29	718.06
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	399.37		399.37	
Collectes	30 626.90	35 485.79	4 858.89-	13.69-
Cotisations	13 335.00	11 609.00	1 726.00	14.87
Autres produits	4 459 809.75	3 991 313.57	468 496.18	11.74
Total I	4 537 254.38	4 065 991.13	471 263.25	11.59
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	17 785.09	17 472.85	312.24	1.79
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	920 847.85	885 610.01	35 237.84	3.98
Impôts, taxes et versements assimilés	214 922.22	193 864.67	21 057.55	10.86
Salaires et traitements	2 173 756.27	2 046 362.38	127 393.89	6.23
Charges sociales	957 437.86	843 753.96	113 683.90	13.47
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	123 505.87	122 032.72	1 473.15	1.21
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions		11 500.00	11 500.00-	100.00-
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	3 576.15	4 842.33	1 266.18-	26.15-
Total II	4 411 831.31	4 125 438.92	286 392.39	6.94
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	125 423.07	59 447.79-	184 870.86	310.98
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	10 794.29	14 415.64	3 621.35-	25.12-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	10 794.29	14 415.64	3 621.35-	25.12-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	7 084.20	8 343.61	1 259.41-	15.09-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	7 084.20	8 343.61	1 259.41-	15.09-
2. Résultat financier (V-VI)	3 710.09	6 072.03	2 361.94-	38.90-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	129 133.16	53 375.76-	182 508.92	341.93
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 819.34	254.00	9 565.34	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 394.95	25 604.95	15 210.00-	59.40-
Reprises sur provisions et transferts de charges		4 445.61	4 445.61-	100.00-
Total VII	20 214.29	30 304.56	10 090.27-	33.30-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	319.87	6 239.03	5 919.16-	94.87-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 907.22	19 508.00	15 600.78-	79.97-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	7 398.19	10 328.90	2 930.71-	28.37-
Total VIII	11 625.28	36 075.93	24 450.65-	67.78-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	8 589.01	5 771.37-	14 360.38	248.82
Impôts sur les bénéfices (IX)	2 582.00	3 452.00	870.00-	25.20-
Total des produits (I+III+V+VII)	4 568 262.96	4 110 711.33	457 551.63	11.13
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	4 433 122.79	4 173 310.46	259 812.33	6.23
Solde intermédiaire	135 140.17	62 599.13-	197 739.30	315.88
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	3 380.89	4 623.93	1 243.04-	26.88-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	179 278.24	33 273.29	146 004.95	438.81
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	40 757.18-	91 248.49-	50 491.31	55.33